





Communiqué de presse - mercredi 22 juin 2016

LE MÉCÉNAT CULTUREL ET PATRIMONIAL LOI AILLAGON 2003

CONFÉRENCE DE M. JEAN-JACQUES AILLAGON ANCIEN MINISTRE

JEUDI 7 JUILLET 2016, 19H, CCI BAYONNE-PAYS BASQUE

Conférence-débat organisée par M. Philippe CACHAU, docteur en histoire de l'art, chercheur et communicant du patrimoine, avec l'aimable collaboration de la CCI Bayonne-Pays Basque et de l'Agglomération Côte Basque-Adour.

A l'heure des budgets difficiles pour les collectivités territoriales, dont la culture et le patrimoine sont souvent les premiers impactés, le mécénat revêt une importance croissante. Depuis 2003, la loi Aillagon permet aux entreprises de déduire jusqu'à 60% du montant investi. Ce mécénat participe de la notoriété du projet concerné comme de celle des entreprises mécènes. C'est une visibilité nouvelle qui leur est offerte. Le mécénat est aussi l'occasion pour le Pays Basque d'attirer des partenaires extérieurs et de contribuer à l'attrait de sa culture et de son patrimoine.

Homme de culture réputé, M. Jean-Jacques Aillagon, ancien Ministre de la Culture et de la Communication du gouvernement Raffarin, viendra exposer les objectifs et les modalités de sa loi aux entrepreneurs, élus et milieux culturels du Pays Basque.

CONTACT